

Rapport public Parcoursup session 2023

Université d'Amiens - Licence - Histoire de l'art et archéologie - Parcours Licence Histoire de l'Art et Archéologie Option Arts Plastiques

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de voeux confirmés | Nombre de propositions d'admission en procédure principale | Rang du dernier admis en procédure principale | Taux minimum boursier | Taux non résidents |
|---|-----------------|--------------------|----------------------------|---------------------------|--|---|-----------------------|--------------------|
| Université d'Amiens - Licence - Histoire de l'art et archéologie - Parcours Licence Histoire de l'Art et Archéologie Option Arts Plastiques | Jury par défaut | Tous les candidats | 12 | 408 | 47 | 107 | 18 | 28 |

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE :

- * Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir analyser, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- * Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes ; la maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.
- * Etre intéressé par la démarche scientifique
Cette mention en effet suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.
- * Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines
La licence Histoire de l'art et archéologie est en effet en lien avec l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa diversité et sa complexité.
- * Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail
Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup

de formations universitaires, la formation en licence Histoire de l'art et archéologie laisse donc une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

* Avoir un intérêt pour l'art, l'archéologie, l'histoire et la culture

Le caractère interdisciplinaire de cette mention suppose en effet une curiosité pour les phénomènes artistiques, culturels et visuels dans une perspective historique.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

OBJECTIFS :

- La connaissance des grandes périodes de l'histoire et de l'histoire de l'art, de la préhistoire à nos jours
- La connaissance des principaux courants et artistes qui ont marqué l'histoire de l'art
- L'acquisition de méthodes d'analyse des œuvres, à l'écrit comme à l'oral

Vous allez trouver une information utile à la compréhension de la formation que vous visez. Celle-ci se trouve sur une page qui a été créée spécifiquement pour vous en suivant le lien ci-dessous.

Mention Histoire de l'art et archéologie

UFR DES ARTS

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir.

L'évaluation du dossier pourra s'appuyer sur :

Les résultats obtenus dans les disciplines artistiques

Les résultats obtenus dans les disciplines littéraires

Les résultats obtenus dans les disciplines des sciences humaines et sociales

Niveau de langue

Les résultats du baccalauréat pour les réorientés

Le projet de formation motivé

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Veillez à bien préparer votre projet de formation motivé en consultant notamment les fiches conseils d'aide à l'orientation disponibles sur le site internet de l'établissement à l'adresse suivante : <https://www.u-picardie.fr/vous-etes/lyceen/>

Vous pouvez aussi prendre contact avec un conseiller d'orientation pour affiner votre recherche, être accompagné(e) dans votre projet en envoyant un mail à l'adresse : info-rentree@u-picardie.fr

Bien préparer / argumenter son projet de formation motivé peut faire la différence lors de l'examen des vœux.

Tableau Synoptique

| Champs d'évaluation | Rappel des critères généraux | Critères retenus par la commission d'examen des voeux | Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|---|---|--|---------------------------------|
| Résultat académique | Résultats dans les disciplines artistiques | | Notes obtenues dans les disciplines artistiques | Essentiel |
| | Résultats dans les disciplines littéraires | | Notes obtenues dans les disciplines littéraires / Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français | Essentiel |
| | Résultats obtenus dans les disciplines des sciences humaines et sociales, philosophie | | Notes obtenues dans les disciplines des sciences humaines et sociales, philosophie | Essentiel |
| | Progression | | Moyennes générales obtenues / Les résultats du baccalauréat pour réorientés | Très important |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | Méthodologie dans le travail | | Appréciations des professeurs sur les bulletins de première et terminale / Capacité d'organisation et d'investissement / Champ "méthode de travail" de la fiche avenir | Très important |
| Savoir-être | Autonomie | | Champ "autonomie" de la fiche avenir | Très important |
| | Implication personnelle | | Appréciations des professeurs sur les bulletins de première et terminale / Champ "capacité à | Très important |

| | | | |
|---|---|---|---|
| | | s'investir" de la fiche avenir | |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | Motivation | Projet de formation motivé | Très important |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation | Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation | Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation |

Signature :

MOHAMMED BENLAHSEN,
Président de l'établissement Université d'Amiens